

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL583

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 45 SEXIES

à l'alinéa 5, remplacer les mots : « invité au » par les mots : « entendu sur sa demande par le »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.